



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2026-127

PUBLIÉ LE 2 MARS 2026

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Agence générale des équipements et produits de santé (AGEPS)

75-2026-03-02-00009 - Arrêté de subdélégation de signature en matière de marchés publics AGEPS?? (2 pages) Page 3

75-2026-03-02-00008 - Arrêté portant subdélégation de signature - PIC AGEPS (2 pages) Page 6

Cour d'appel de Paris / Secrétariat des DDARJ

75-2026-03-01-00003 - Décision portant délégation de signature - Fonctionnement (6 pages) Page 9

75-2026-03-01-00004 - Décision portant délégation de signature - Pole Chorus (10 pages) Page 16

75-2026-03-01-00005 - Décision portant délégation de signature - Rémunérations (6 pages) Page 27

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2026-03-02-00013 - Arrêté portant délégation de signature (PJJ cadres A+) (2 pages) Page 34

75-2026-03-02-00005 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (PCE 12) (2 pages) Page 37

75-2026-03-02-00001 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (SIE 11) (3 pages) Page 40

75-2026-02-26-00011 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (SIP 15 Est) (4 pages) Page 44

75-2026-02-24-00028 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (SIP 9-10) (5 pages) Page 49

75-2026-03-01-00002 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au??code général des impôts (3 pages) Page 55

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2026-03-02-00009

Arrêté de subdélégation de signature en matière
de marchés publics AGEPS

**Arrêté de subdélégation de signature
(en matière de marchés publics)**

Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun : Agence Générale des Equipements et Produits de Santé (AGEPS), **Monsieur Renaud CATELAND**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n°2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 Juillet 2022 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP, Monsieur Nicolas REVEL, aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

Vu l'arrêté matières n°75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022.

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à

- Madame **CHARMET DELAOUTRE**, adjointe au directeur de l'AGEPS,
- Monsieur **CHIROL**, adjoint à la directrice des achats,
- Madame **DHIB**, directrice des systèmes d'information
- Monsieur **FLESSELLES**, directeur des affaires économiques et financières
- Madame **PLAN**, directrice des achats
- Monsieur **Romain CANALIS**, directeur des ressources humaines non médicales et médicales et directeur délégué du site de Nanterre

En vue de signer, au nom du Directeur et en son absence, **les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directorial n°75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de madame **PLAN**, directrice des achats et de monsieur **CHIROL**, son adjoint, délégation est donnée à :

- Madame **SEBE**, responsable du service d'ingénierie biomédicale
- Monsieur **PATUREL**, adjoint à la responsable du service d'ingénierie biomédicale

- Madame **GROLLET**, responsable secteur évaluation et achats produits et équipements de laboratoire
- Monsieur **RAMEYE**, responsable des achats informatiques et télécommunications

En vue de signer **les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directorial n°75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP **à l'exclusion de la signature du marché.**

- A monsieur **LEMAIRE**, responsable de la cellule marchés consommables, ingénierie biomédicale et laboratoire (Agent de catégorie A)

En vue de signer les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directorial n°75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP, **à l'exclusion du choix de l'attributaire, de la signature du marché et des autorisations dérogatoires ponctuelles aux unités opérationnelles autonomes.**

- A monsieur **RAOUI**, Coordonnateur des Achats (Agent de catégorie A)

En vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, **à l'exclusion du choix des attributaires et de la signature des marchés.**

ARTICLE 3 : Copie du présent arrêté est transmise au Service Facturier et à la Délégation à la Coordination des Politiques d'Achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG **n°75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022** portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP au directeur du PIC AGEPS, en matière de marchés publics.

ARTICLE 4 : L'arrêté de subdélégation de signature n° **75-2026-01-26-00006 du 26 janvier 2026** est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le **2 mars 2026**

Renaud CATELAND,

SIGNÉ

Directeur de l'AGEPS

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2026-03-02-00008

Arrêté portant subdélégation de signature - PIC
AGEPS

Arrêté de subdélégation de signature

Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et Produits de Santé - Ecole de Chirurgie

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R 6147-10 et R 6147-11 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRETE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à :

- **Madame Lise CHARMET DELAOUTRE**, adjointe du directeur de l'AGEPS à effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 correspondant aux paragraphes **A, B, C, D, E, F** et **G** dudit arrêté ;
- **Monsieur Augustin CHIROL**, adjoint à la directrice des, à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 correspondant aux paragraphes **C** et **F** dudit arrêté ;
- **Madame Meriem DHIB**, directrice des systèmes d'information à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 correspondant aux paragraphes **A, B, C, D, F** et **G** dudit arrêté ;
- **Le Docteur Eric ANSELM**, Praticien Hospitalier, chef du Service Approvisionnement et Distribution, pharmacien gérant de la PUI de Nanterre, à l'effet de signer exclusivement les engagements des dépenses de produits de santé nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme de distribution ;

- **Monsieur Cédric FLESSELLES**, directeur des affaires économiques et financières à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières énumérées par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 correspondant au paragraphe **C** dudit arrêté, **à l'exclusion de l'engagement des dépenses de produits de santé** gérés par le Service Approvisionnement et Distribution ;
- **Madame Estelle PLAN**, directrice des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 correspondant aux paragraphes **A, B, C, E, F** et **G** dudit arrêté ;
- **Monsieur Romain CANALIS**, directeur des ressources humaines non médicales et médicales et directeur délégué du site de Nanterre à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions et uniquement pour les matières énumérées par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 05 juillet 2022 correspondant aux paragraphes **A, B, C, G** dudit arrêté

Article 2 : En cas d'empêchement de **monsieur Romain CANALIS**, directeur des ressources humaines non médicales, délégation est donnée à **madame Carole PREVORS**, attachée d'administration, à l'effet de signer les actes prévus aux paragraphes **A, B, G** de l'arrêté directorial du 05 juillet 2022.

Article 3 : En cas d'empêchement de **monsieur Cédric FLESSELLES**, directeur des affaires économiques et financières, délégation est donnée à **monsieur Jean-Philippe DERUELLE**, chargé de mission niveau 4 et à **madame Vanessa MATRAT**, chargée de mission niveau 5, à l'effet de signer les actes prévus au paragraphe **C** de l'arrêté directorial du 05 juillet 2022 **à l'exclusion de l'engagement des dépenses de produits de santé** gérés par le Service Approvisionnement et Distribution ;

Article 4 : En cas d'empêchement du **Docteur Eric ANSELM**, Praticien Hospitalier, chef du Service Approvisionnement et Distribution, pharmacien gérant de la PUI de Nanterre, **la même délégation** est donnée aux **docteurs Nicolas BRASSIER, Siguine COUDER PLAISANT, Anne DARCHY, Nadia MEDDOUR, Camille PIZZOFERRATO et Elisabeth TROTIN**, pharmaciens du Service Approvisionnement et Distribution ;

Article 5 : L'arrêté de subdélégation de signature n° **75-2026-01-26-00005 du 26 janvier 2026** du Directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est abrogé.

Article 6 : Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le **2 mars 2026**

Renaud CATELAND,

SIGNÉ

Directeur de l'AGEPS

Cour d'appel de Paris

75-2026-03-01-00003

Décision portant délégation de signature -
Fonctionnement



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1^{er} mars 2026

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le premier président de la cour d'appel de Paris, Jacques Boulard,

La procureure générale près ladite cour, Marie-Suzanne Le Quéau,

Vu le code de l'organisation judiciaire et notamment ses articles R. 312-70, D. 312-66, R. 312-67, R. 312-74 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n°91-1266 du 19 décembre 1991 relatif à l'aide juridictionnelle et le décret n°2005-1708 du 29 décembre 2005 relatif à l'ordonnancement de la dépense en matière d'aide juridictionnelle ;

Vu le décret n°96-629 du 16 juillet 1996 relatif au contrôle financier déconcentré ;

Vu le décret n°2007-352 du 24 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 11 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques Boulard aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 31 juillet 2023 portant nomination de Mme Marie-Suzanne Le Quéau aux fonctions de procureure générale de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 21 décembre 2022, portant nomination de M. Eric Virbel, en qualité d'avocat général près la cour d'appel de Paris ;

Vu la décision du 1^{er} janvier 2023 des chefs de la cour d'appel de Paris, désignant M. Eric Virbel, en qualité de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2023.

DÉCIDENT :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. Eric Virbel, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris, et en cas d'empêchement à ses adjoints, M. Maxime Ribar, Mme Camille Le Douaron, M. Bertrand Cresson, et M. Victor Marques-Saloio, et la coordonnatrice des services du SAR, Mme Sandrine El Nouchi-Latouchent dans les domaines suivants :

- La gestion administrative de l'ensemble du personnel (fonctionnaires et magistrats) ;
- La formation du personnel, à l'exception de celle des magistrats ;
- La préparation et l'exécution des budgets opérationnels de programme 101 et 166 ainsi que de la passation des marchés ;
- La gestion des équipements en matière de systèmes d'information ;
- La gestion du patrimoine immobilier et le suivi des opérations d'investissement dans le ressort.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Virbel et de ses adjoints, M. Maxime Ribar, Mme Camille Le Douaron, et M. Victor Marques Saloio, délégation est donnée à M. Bertrand Cresson, responsable adjoint du département comptable budgétaire et des marchés publics, dans le domaine de la préparation et l'exécution des budgets opérationnels des programme 101 et 166, du contrôle interne et de la maîtrise des risques ainsi que de la passation des marchés.

En cas d'absence, la délégation prévue est donnée à :

En cas d'absence, la délégation prévue est donnée à :

- Mme Laurie Pretet, cheffe du bureau budgétaire pour le programme 166 pour ce qui concerne la préparation, la programmation et la gestion budgétaire de ce programme ainsi que les nécessités de gestion du parc automobile. En son absence, délégation est faite à Mme Marie-Charlotte Behr, adjointe à la cheffe du bureau budgétaire pour le programme 166, M. Patrice Mathieu, responsable du programme 101
- Mme Anaïs Lalmas, cheffe du bureau comptable, et à Mme Lessia BODNAR, adjointe à la cheffe du bureau comptable
- M. Romance BONO, chef du bureau des marchés publics, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau et à M. Thomas AZEMA, adjoint au chef du bureau des marchés publics.
- Monsieur Patrice Mathieu, chef du bureau budgétaire pour le programme 101, pour ce qui concerne la préparation, la programmation et l'exécution budgétaire du programme 101 – Accès au droit et à la justice : Actions 01, 02, 03 et 04 ainsi que pour les attributions du service des frais de déplacement. En son absence délégation est donnée à Mme Laurie Pretet, cheffe du bureau budgétaire pour le programme 166.
- M. Sébastien Sabathé, responsable de la cellule « EGIDE », pour ce qui concerne le contrôle interne, la maîtrise du risque et la performance financière.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Virbel et de ses adjoints, M. Maxime Ribar, Mme Camille Le Douaron, et M. Victor Marques Saloio, la délégation prévue à l'article 1 est donnée, concernant le domaine de la gestion des équipements en matière de systèmes d'information et de la formation informatique du personnel à l'exception de celle des magistrats, à M. Laurier Destais, chef du bureau du soutien numérique et à M. Régis Garry, chef de bureau des applicatifs métiers, dans la limite des attributions de ces bureaux.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Virbel et de ses adjoints, M. Maxime Ribar, Mme Camille Le Douaron, et M. Victor Marques Saloio, la délégation prévue à l'article 1 est donnée, concernant le domaine de la gestion du patrimoine immobilier et le suivi des opérations d'investissement dans le ressort à Mme Laëtitia Dehaine, cheffe du bureau immobilier.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime Ribar, délégation est donnée à Mme Camille Dodray, son adjointe, dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime Ribar et de Mme Camille Dodray, son adjointe, délégation est donnée à :

- Mme Claire Vitrich, chargée de mission masse salariale, suivi des effectifs et contrôle interne pour ce qui concerne les attributions relevant de son périmètre ;
- Mme Amel Melliti, responsable de la gestion des personnels placés et chargée de mission ressources humaines, et Mme Mélanie Colucci, directrice des services de greffe placée, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce périmètre ;
- Mme Nathalie Barthélémy, chargée de mission ressources humaines et contentieux pour ce qui concerne les attributions relevant de son périmètre ;
- M. Ludovic Spano, chef du bureau des personnels titulaires et Mme Sabrine Khettab, adjointe au chef du bureau des personnels titulaires, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau ;
- Mme Elisabeth Broglio, cheffe du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, Monsieur Pierre Laporte, directeur des services de greffe placé, et Madame Laetitia Guy, directrice des services de greffe placée, en ce qui concerne les attributions relevant du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public ;
- Mme Flora Caia, cheffe du bureau de la formation et du recrutement, et Mme Nathalie Gouteux adjointe à la cheffe du bureau, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau ;
- Mme Karima Rhachi, cheffe du bureau des personnels contractuels, Mme Elise Chevillon, adjointe à la cheffe de bureau, et Mme Valérie Boyer, directrice des services de greffe placée pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau (dont les accidents de service subis par les agents contractuels)
- Mme Elisabeth Broglio, cheffe du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, Monsieur Pierre Laporte, directeur des services de greffe placé et Madame Laetitia Guy, directrice des services de greffe placée, pour le traitement et la gestion des dossiers d'accidents de travail et de maladie professionnelle des fonctionnaires et magistrats ;
- M. Ludovic Spano et Mme Sabrine Khettab, pour les retraites des fonctionnaires et magistrats.

- Mme Valentine Du-Verdier, cheffe du bureau des relations sociales et de la qualité de vie au travail, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau.
- Mme Mélanie Colucci, directrice des services de greffe placée, en charge du traitement des indus de rémunération.

Article 6 : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires des délégations et transmise aux comptables assignataires de la dépense de la cour d'appel de Paris et au contrôleur budgétaire régional.

Article 7 : Le premier président et la procureure générale près ladite cour confient au directeur délégué à l'administration régionale judiciaire l'exécution de la présente décision, qui sera affichée dans les locaux de la cour au service administratif régional et publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures de Paris, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Yonne.

La procureure générale

Le premier président

Signé

Signé

Marie-Suzanne LE QUEAU

Jacques BOULARD

Annexe 1 : Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d'appel de Paris pour signer les actes relatifs à la gestion des congés maladie ordinaires (arrêté de placement en congé maladie ordinaire), du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris

NOM	PRÉNOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
BOULEMDASSE	Yasmina	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
VALLEE	Sandrine	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
MOREL	Charles	Adjoint administratif	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
BONNARD	Sylvie	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
OULDALI	Nouria	Contractuelle	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
LEROY	Clotilde	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
LALAOUI	Wally	Secrétaire administratif	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
OUKINA	Zakia	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
DAHLANI	Moinroukia	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
BOUCHET	Allison	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
KIAL	Fadila	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
TCHOUMBE-FANKAM	Christelle	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
MATEO	Paula	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil

KINNOO	Nivedita	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
LEPINE	Inès	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
ZANELLA	Eva	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
VAILLANT	Joana	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
JOSHOP	Judécresia	Contractuelle C	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
REMIL	Najet	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
MORET	Cécile	Adjointe administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
SISSOKO	Tougourou	Adjoint administratif	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
HUET	Alison	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil
REDUIT-FROLLEAU	Allison	Secrétaire administrative	Gestionnaire RH	Arrêté de placement en CMO	Aucun seuil

Cour d'appel de Paris

75-2026-03-01-00004

Décision portant délégation de signature - Pole
Chorus



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1er mars 2026

DÉCISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE POUR LE FONCTIONNEMENT DU POLE CHORUS

Le premier président de la cour d'appel de Paris, Jacques Boulard,

La procureure générale près ladite cour, Marie-Suzanne Le Quéau,

Vu le code de l'organisation judiciaire et notamment ses articles R. 312-70 (rôle et missions des services administratifs régionaux), R. 312-166 (ordonnancement secondaire des dépenses et recettes), R. 312-67 (compétences en matière de marchés publics), R. 312-69 (absence ou empêchement du premier président) ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu la loi organique n°2021-1836 du 28 décembre 2021 relative à la modernisation de la gestion des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les articles R-312-65 et suivants du code de l'organisation judiciaire ;

Vu le décret du 11 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques Boulard aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 31 juillet 2023 portant nomination de Mme Marie-Suzanne Le Quéau aux fonctions de procureure générale de la cour d'appel de Paris ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés par le Pôle Chorus hébergé au service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision, dans les conditions de seuil indiquées, à l'effet de signer les bons de commande, actes relevant du pouvoir adjudicateur, exécutés par le pôle Chorus.

Article 3 : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires de la délégation et transmise au comptable assignataire de la dépense de la cour d'appel de Paris hébergeant le pôle Chorus et au contrôleur financier régional.

Article 4 : Le premier président et la procureure générale près ladite cour chargent, conjointement, le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la cour au service administratif régional et publiée aux recueils des actes administratifs des préfectures de Paris, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Yonne.

La procureure générale

Le premier président

signé

signé

Marie-Suzanne LE QUEAU

Jacques BOULARD

Annexe 1 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d’appel de Paris pour signer les actes d’ordonnancement secondaires dans Chorus (programme 0166, programme 0101) :

Responsable de la gestion budgétaire des marchés publics en charge du bureau de la commande publique

Chefs de service

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
MARQUES SALOIO	Victor	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire en charge du département budgétaire, comptable et des marchés publics	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
BONO	Romance	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire des marchés publics en charge du bureau de la commande publique	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
AZEMA	Thomas	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire en charge du bureau de la commande publique	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
CRESSON	Bertrand	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire, adjoint en charge du département budgétaire, comptable et des marchés publics	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué

LALMAS	Anaïs	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
BODNAR	Lessia	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
MATHIEU	Patrice	Attaché d'administration	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
BEHR	Marie-Charlotte	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
MORENO-MARTOS	Teresa	Contractuel A	Contrôleur de gestion / Data analyst	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué

PRETET	Laurie	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
SABATHE	Sébastien	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire chargé de mission frais de justice	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
BERTAGNA	Elise	Contractuelle A	Acheteur public	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué

Responsables des Engagements Juridiques

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
BOUTIN	Aline	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
EUSTACHE	Anaïs	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande

GILLES	Séverine	Secrétaire Administrative	Faisant fonction de responsable de la gestion budgétaire adjoint	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
FAGLA	Carmélie	Secrétaire Administrative	Faisant fonction de responsable de la gestion budgétaire adjoint	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
GAUDY	Béatrice	Greffière	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, de la comptabilité auxiliaire des immobilisations, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
ELATRE	Sévrine	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
IMOUMENACENE	Kamelia	Faisant fonction de Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil
JAGODZINSKI	Martine	Greffière	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
MALHERBE	Viviane	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande

ROUSSET	Samantha	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
STASZICK	Christelle	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
TENDA	Christelle	Greffière placée	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
WALTER	Virginia	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande

Gestionnaires

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
ATTALI	Sandra	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
AVRAM	Elena	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BASTARD	Marc	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BENABI	Wassila	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BERIGUETE CARBALLO	Florian	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BOGARD	Karine	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BOULE	Laure	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
COESY	Aurélie	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
DALSCENT	Valérie	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
DEMARTHE	Martine	Contractuelle C	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
ELHOUARI	Céline	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil

ESSIANE	Wilfried	Contractuel B	Gestionnaire contrôle interne financier	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
FRICKERT	Caroline	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
GREGOIRE	Olivier	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
GRAINE	Catherine	Adjointe administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
HABASSI	Leila	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
HADDAD	Sonia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
HAMMAOUI	Akim	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
KABANGA	Françoise	Adjoint administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
LE CANN	Carole	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
LUMON	Priscilla	Contractuelle C	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
METAYER	Jean-Patrick	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
MOULETTE	Daniella	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
NEVE	Suzanne	Adjointe administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
NIANZI-GAULARD	Célia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
POHIL	Mathilda	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil

RAJAONARIVELO	Jocelyne	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
RENAUT	Nathalie	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
ROBERT	Laura	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
RYDENG	Séverine	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
SAMBA	Nicaise	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
SEDECIAS	Lydia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
TANZE	Maximine	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
TRAN DU PHUOC	Jean-Philippe	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil

Nb : l'intitulé des fonctions est indicatif, ils peuvent être modifiés selon l'organisation retenue. Un même agent, outre le (la) responsable du pôle, peut occuper plusieurs fonctions selon ses rôles et habilitations dans Chorus. Pour assurer la continuité du service, il doit y avoir au moins deux agents (y compris le (la) responsable du pôle chorus) habilités à signer chacun des actes (la signature correspondant à l'opération de validation dans Chorus qui est effectuée en personne par l'agent ayant reçu délégation de signature).

Cour d'appel de Paris

75-2026-03-01-00005

Décision portant délégation de signature -
Rémunérations



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris le 1^{er} mars 2026

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉMUNÉRATIONS

Le premier président de la cour d'appel de Paris, Jacques Boulard,

La procureure générale près ladite cour, Marie-Suzanne Le Quéau,

Vu les articles R-312-65 et suivants du code de l'organisation judiciaire et notamment ses articles R. 312-66 (ordonnancement secondaire des dépenses et recettes), R. 312-69 (absence ou empêchement du premier président) et R. 312-70 (rôle et missions des services administratifs régionaux) ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 11 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques Boulard aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 31 juillet 2023 portant nomination de Mme Marie-Suzanne Le Quéau aux fonctions de procureure générale de la cour d'appel de Paris ;

DÉCIDENT :

Article 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic Spano, chef du bureau des personnels titulaires, et de Mme Sabine Khettab, adjointe au chef du bureau des personnels titulaires, délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le bureau des personnels titulaires du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic Spano, chef du bureau des personnels titulaires, de Mme Sabine Khettab, adjointe au chef du bureau des personnels titulaires et des agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision, délégation de signature est donnée à :

- Mme Karima Rhachi, cheffe du bureau des personnels contractuels, Mme Elise Chevillon, son adjointe, Mme Valérie Boyer, directrice des services de greffe placée
- Mme Elisabeth Broglio, cheffe du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, M. Pierre Laporte, directeur des services de greffe placé délégué au bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels, et Mme Laetitia Guy, directrice des services de greffe placée déléguée au bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public

à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion de la paye exécutés par le bureau des personnels titulaires du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karima Rhachi, cheffe du bureau des personnels contractuels, de Mme Elise Chevillon, adjointe à la cheffe du bureau des personnels contractuels, et de Mme Valérie Boyer, directrice des services de greffe placée, délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 2 de la présente décision à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le bureau des personnels contractuels du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karima Rhachi, cheffe du bureau des personnels contractuels, de Mme Elise Chevillon, adjointe à la cheffe du bureau des personnels contractuels, de Mme Valérie Boyer, directrice des services de greffe placée, et des agents figurant nominativement dans l'annexe 2 de la présente décision, délégation de signature est donnée à :

- M. Ludovic Spano, chef du bureau des personnels titulaires, Mme Sabine Khettab, son adjointe,
- Mme Elisabeth Broglio, cheffe du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, M. Pierre Laporte, directeur des services de greffe placé, et Mme Laëtitia Guy, directrice des services de greffe judiciaires placée, délégués au bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public,

à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le bureau des personnels contractuels du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elisabeth Broglio cheffe du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, de M. Pierre Laporte, directeur des services de greffe placé, et de Mme Laetitia Guy, directrice des services de greffe placée, tous deux délégués au bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 3 de la présente décision à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le

bureau des magistrats et des collaborateurs occasionnels du service public du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elisabeth Broglio, cheffe du bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, de M. Pierre Laporte, directeur des services de greffe placé, de Mme Laetitia Guy, directrice des services de greffe placée, tous deux délégués au bureau des magistrats et collaborateurs occasionnels du service public, et des agents figurant nominativement dans l'annexe 3 de la présente décision, délégation de signature est donnée à :

- M. Ludovic Spano, chef du bureau des personnels titulaires, Mme Sabine Khettab, son adjointe,
- Mme Karima Rhachi, cheffe du bureau des personnels contractuels, Mme Elise Chevillon, son adjointe, et Mme Valérie Boyer, directrice des services de greffe placée,

à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le bureau des magistrats et des collaborateurs occasionnels du service public du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Article 7 : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires de la délégation et transmise au comptable assignataire de la paye.

Article 8 : Le premier président et la procureure générale près ladite cour chargent, conjointement, le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la cour au service administratif régional et publiée aux recueils des actes administratifs des préfectures de Paris, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Yonne.

La procureure générale

Signé

Marie-Suzanne LE QUEAU

Le premier président

Signé

Jacques BOULARD

Annexe 1 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d’appel de Paris pour signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le **bureau de la gestion des personnels titulaires** du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d’appel de Paris (programme P166) :

Chefs de pôle

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
LARBI	Zorah	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des personnels titulaires	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil
TACHE	Yasmina	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des personnels titulaires	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil
SRINIVASSANE	Kamala	Secrétaire administrative	Chargée de mission RH-paie au bureau des personnels titulaires	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil
HUET	Alison	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des personnels titulaires	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil
REDUIT-FROLLEAU	Allison	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des personnels titulaires	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil

Annexe 2 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d’appel de Paris pour signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le **bureau de la gestion des personnels contractuels** du département des ressources humaines du service administratif régional de la cour d’appel de Paris (programme P166) :

Chefs de pôle

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (<i>le cas échéant</i>)
LALAOUI	Wally	Secrétaire administratif RGRH adjoint	Chef de pôle au bureau des personnels contractuels	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement et de la validation des titres à valider	Aucun seuil
KINNOO	Nivedita	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des personnels contractuels	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement et de la validation des titres à valider	Aucun seuil
LEROY	Clotilde	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des personnels contractuels	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement et de la validation des titres à valider	Aucun seuil
WILLIAMS	Tania	Secrétaire administrative	Cheffe de pôle au bureau des personnels contractuels	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement et de la validation des titres à valider	Aucun seuil

Annexe 3 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d’appel de Paris pour signer les actes relatifs à la gestion de la paye, exécutés par le **bureau des magistrats et des collaborateurs occasionnels du service public** du service administratif régional de la cour d’appel de Paris (programme P166), y compris à l’égard des fonctionnaires faisant l’objet de décisions relatives à un accident de travail ou une maladie professionnelle :

Chefs de pôle

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
LEPINE	Inès	Secrétaire administrative	Cheffe de pôle au bureau des magistrats	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil
BERNARD	Audrey	Secrétaire administrative	Cheffe du pôle des accidents de travail et maladie professionnelle au bureau des magistrats	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil
REMIL	Najet	Secrétaire administrative RGRH adjoint	Cheffe de pôle au bureau des magistrats	Tout acte à l’exception des avis de mise en recouvrement, de la validation des titres à valider, des autorisations de paiement des primes spéciales et spécifiques d’installation	Aucun seuil

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-03-02-00013

Arrêté portant délégation de signature (PJJ
cadres A+)

**Direction régionale des Finances
publiques d'Île de France et de Paris**
94 rue Réaumur
75104 Paris Cedex 02

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur de l'État,
Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R.* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la direction générale des finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret du 20 février 2026 du Président de la République portant fin de fonctions à la direction des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris de M. Hugues BIED-CHARRETON, administrateur de l'État du troisième grade ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 modifié portant création des directions régionales et départementales des finances publiques et notamment celle d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté BOFIP-RHO-26-0866 du 23 février 2026 de la directrice générale des finances publiques chargeant Frank MORDACQ, administrateur de l'État du troisième grade, de l'intérim de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris à compter du 23 février 2026 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Madame Laurence ALESSANDRI, Inspectrice Principale des finances publiques, responsable du pôle juridictionnel Judiciaire, à l'effet de signer :

1^o en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 500 000 € ;

2° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;

3° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions judiciaires.

Article 2

Délégation de signature est donnée à Monsieur Redouane BENSAOULA, agent contractuel, adjoint à la responsable du pôle juridictionnel Judiciaire, à l'effet de signer les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions judiciaires.

Article 3.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait le 2 mars 2026

Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et de Paris par intérim

signé

Frank MORDACQ

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-03-02-00005

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal (PCE
12)

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**
Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques
Pôle de Contrôle et d'Expertise
27 bis, rue des Meuniers
75602 PARIS CEDEX 12

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

La responsable du pôle contrôle expertise de Paris 12ème, Madame Sylvie PUECH, Inspectrice
Divisionnaire des Finances Publiques,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de
son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale
des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des
finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle
ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-
dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite
précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés dans le tableau ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BENJELLOUN Latifa	Inspectrice des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
DADI Djaouida	Inspectrice des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
GIMENES Bruno	Inspecteur des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
GOMES Emanuela	Inspectrice des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
HANSEL Eva	Inspectrice des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
PINAULT Patricia	Inspectrice des	50 000 €	25 000 €

	Finances publiques		
ROLLE Quentin	Inspecteur des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
TOBIAS Thierry	Inspecteur des Finances publiques	50 000 €	25 000 €
ABID Nisrine	Contrôleuse des Finances publiques	30 000 €	15 000 €
DHONT Alexandra	Contrôleuse des Finances publiques	30 000 €	15 000 €
EL KADIRI Younes	Contrôleur des Finances publiques	30 000 €	15 000 €
MONRIBOT Sandrine	Contrôleuse des Finances publiques	30 000 €	15 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île de France et de Paris.

A Paris, le 2 mars 2026

La responsable du pôle contrôle expertise

Signé

Sylvie PUECH

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-03-02-00001

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal (SIE
11)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE
DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
Pôle Gestion Fiscale
SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE PARIS 11 E
6 rue de Paganini
75020 PARIS

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable public, Mme. Marie-Hélène CENDERENT, Inspectrice Divisionnaire Hors Classe des Finances publiques, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 11 E,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M Louis DA SILVA, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 11 E, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite de 100 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 100 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, dans la limite de 200 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés dans le tableau ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
KACHIAN Laurent	inspecteur	50 000 €	50 000 €
LALIEU Aurélie	inspecteur	50 000 €	50 000 €
JOURDAN	inspecteur	50 000 €	50 000 €
ZHAO-MARTY Lingyun	inspecteur	50 000 €	50 000 €
BARTHELEMY Hervé	contrôleur	30 000 €	30 000 €
BILLY Agnès	contrôleur	30 000 €	30 000 €
BOUAZZAOUI Rhislaine	contrôleur	30 000 €	30 000 €
BOZONNET Jérôme	contrôleur	30 000 €	30 000 €
DANTON-VENUS Liliane	contrôleur	30 000 €	30 000 €
DESROZIER Gilles	contrôleur	30 000 €	30 000 €
EL AHMADI Abdelmajid	contrôleur	30 000 €	30 000 €
EL'ADARI Catherine	contrôleur	30 000 €	30 000 €
FANTON Jean-Marc	contrôleur	30 000 €	30 000 €
GIRARD Patricia	contrôleur	30 000 €	30 000 €
GOVIGNON Anne	contrôleur	30 000 €	30 000 €
KWOON Alexandre	contrôleur	30 000 €	30 000 €
LASTERIE Emmanuel	contrôleur	30 000 €	30 000 €

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
LEBLANC Valérie	contrôleur	30 000 €	30 000 €
LECULIE Christelle	contrôleur	30 000 €	30 000 €
LEREMON Justine	contrôleur	30 000 €	30 000 €
MARQUES Stephen	contrôleur	30 000 €	30 000 €
MASALA Christine	contrôleur	30 000 €	30 000 €
MAZAUD Céline	contrôleur	30 000 €	30 000 €
MOSCOSO Ingrid	contrôleur	30 000 €	30 000 €
PRIETO François	contrôleur	30 000 €	30 000 €
PUCINO Clémence	contrôleur	30 000 €	30 000 €
ROUX Jean-Luc	contrôleur	30 000 €	30 000 €
THOMAS Christophe	contrôleur	30 000 €	30 000 €
WIECZOREK Véronique	contrôleur	30 000 €	30 000 €
YEW NGAN LUN Corinne	contrôleur	30 000 €	30 000 €
DERNONCORT Elodie	agent	5 000 €	5 000 €
WOUCTERS Nathalie	agent	5 000 €	5 000 €

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et d'Île de France.

A Paris, le 2 mars 2026,

Le comptable du service des impôts des entreprises
de Paris 11ème arrondissement

Signé

Marie-Hélène CENDERENT

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-02-26-00011

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal (SIP
15 Est)

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**
Pôle de Gestion Fiscale
SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS
15° EST
13-15 rue du général BEURET 75712 PARIS 15°

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, Monsieur Pascal PAVY, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 15° EST,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M Christophe SAUZEDDE, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint au responsable du SIP Paris 15° EST, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 100 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 100 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 50 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

QUILLOT Jeannette	BEAUJARD Mathieu	VIAU BANOR Marie
-------------------	------------------	------------------

2°) dans la limite de 30 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

DUTHEIL Virginie LE GOAS Hervé PAPIN Frédéric GUISLAIN Hélène	DUBOIS David LE GUILLOU Sophie LEFEUVRE Marie Laure BARRET Chantal	GUAITELLA Laurent MOUSSIER Hervé FEUILLET Eric CAPY Edith MAILLARD Aurélia
--	---	--

3°) dans la limite de 5 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

BLINO Michel DAVID Sébastien LEGRIX Nathalie MALRAIT Olivier DYLEWSKI Arnaud SINTES Sylvie COUCHI Caroline
--

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

BEAUJARD Mathieu

VIAU BANOR Marie

QUILLOT Jeannette

aux agents désignés dans le tableau ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
Mme LE NAMOURIC DESCAMPS Catherine	Contrôleuse principale des finances publiques	30 000
M. MOUELE Dominique	Contrôleur des finances publiques	30 000
M.KALOMBO Gabriel	Contrôleur des finances publiques	30 000

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les délais aux agents désignés dans l'annexe du présent arrêté.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île de France et de Paris.

A Paris, le 26/02/2026

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers de Paris 15° EST

Signé

Pascal PAVY

ANNEXE : DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE DELAIS

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 15^eEst, Pascal PAVY

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les délais aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions
Mme Marie VIAU BANOR	Inspectrice des finances publiques	40 000 €
M.Mathieu BEAUJARD	Inspecteur des finances publiques	40 000 €
Mme Jeannette QUILLOT	Inspectrice des finances publiques	40 000 €
Mme Virginie DUTHEIL	Contrôleuse principale des finances publiques	12 000 €
Mme Catherine LENAMOURIC-DESCAMPS	Contrôleuse principale des finances publiques	30 000 €
Mme Edith CAPY	Contrôleuse des finances publiques	12 000€
M.Gabriel KALOMBO	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
M.Dominique MOUELE	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
Mme Chantal BARRET	Contrôleuse des finances publiques	12 000 €
M.Hervé MOUSSIER	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
M Frédéric PAPIN	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
M Laurent GUATELLA	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
M Hervé LE GOAS	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
Mme Sophie LE GUILLOU	Contrôleuse des finances publiques	12 000 €
M.David DUBOIS	Contrôleur principal des finances publiques	12 000 €
M.Eric FEUILLET	Contrôleur des finances publiques	12 000 €
Mme Marie-Laure LEFEUVRE	Contrôleuse des finances publiques	12 000 €
Mme Hélène GUISLAIN	Contrôleuse des finances Publiques	12 000 €
Mme Aurélia MAILLARD	Contrôleuse des finances publiques	12 000 €
Mme Caroline COUCHI	Agente des finances publiques	12 000 €
M Michel BLINO	Agent des finances publiques	12 000 €

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-02-24-00028

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal (SIP
9-10)

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**
Pôle de Gestion Fiscale
SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS
9E 10E
5, Cité Paradis
75475 PARIS Cedex 10
Tel : 01 48 01 52 12

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, M. Stéphane CORBIER, chef de service comptable de 3ème catégorie, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 9^e - 10^e.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M. Daniel ANICET, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 9^e - 10^e, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 100 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement et sans limitation de montant, les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes] ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 100 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Délégation de signature est donnée à M. Dominique MANGEL, inspecteur des Finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 9^e - 10^e, à l'effet de signer :

1^o) dans la limite de 50 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2^o) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 50 000 € ;

3^o) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4^o) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Délégation de signature est donnée à Mme Lauriane AVOMO-EDJODJOMO, inspectrice des Finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 9^e - 10^e, à l'effet de signer :

1^o) dans la limite de 50 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2^o) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 50 000 € ;

3^o) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4^o) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Délégation de signature est donnée à M. Frédéric HEMOUS, inspecteur des Finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 9^e - 10^e, à l'effet de signer :

1^o) dans la limite de 50 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 50 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 30 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

M. CAPDEGELLE Olivier	M. LY-ROUX Paul-Keat	M. JEANNET Gérald
M. RODET Stéphane	Mme TIRABASSI Chantal	M. RICHEZ Thibaut
M. LE BORGNE Eric	M. GIRARD Jean-François	Mme BARTOUME Marie-Hélène
M. MAKOUF Rheda	M. MERLE Eric	Mme CHESNEAU Claire
M. ARRINDELL Samuel	Mme KOUZAILI Junie	Mme MENTION Béatrice
M. CHE FLORYAN		

3°) dans la limite de 5 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

M. BOUTROU Fabrice	Mme LONGUEVILLE Claudine	Mme ALEXANDRE Dulce
M. GAUNET Olivier	Mme PICHON Morgane	Mme GHOUTI Hajnalka
Mme SOGLO Rosine	M. JACQUOT Philippe	Mme FERNANDES Manoa
Mme MIGNOT Elodie	Mme MULLER Marie	M. NEDELLEC Jacques
Mme TULLIER Isabelle	M. MERCIRIS Xavier	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés dans le tableau ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
M. LE POGAM Laurent	Contrôleur principal des finances publiques	5 000€
M. MERLE Eric	Contrôleur principal des finances publiques	5 000€
Mme GOURLOT Marie-Christine	Contrôleuse principale des finances publiques	5 000€
Mme GALEOTTI Corinne	Contrôleuse des finances publiques	10 000€
M. MAKOUF Rheda	Contrôleur des finances publiques	5 000€
M. RODET Stéphane	Contrôleur des finances publiques	5 000€
M. BINDER Timothée	Contrôleur des finances publiques	5 000€
Mme KOUZAILI Junie	Contrôleuse des finances publiques	5 000€
M. LE BORGNE Eric	Contrôleur des finances publiques	5 000€
M. PAWLUS André	Contrôleur des finances publiques	5 000€
M. CAPDEGELLE Olivier	Contrôleur des finances publiques	5 000€
M. RICHEZ Thibaut	Contrôleur des finances publiques	5 000€
Mme LOREN-PAREDES Jennifer	Contrôleuse des finances publiques	5 000€
Mme BARTOUME Marie-Hélène	Contrôleuse des finances publiques	5 000€
Mme MENTION Béatrice	Contrôleuse des finances publiques	5 000€
M. JEANNET Gérald	Contrôleur des finances publiques	5 000€
Mme MUSSAT Violette	Agente administrative des finances publiques	2 000€
M. JACQUOT Philippe	Agent principal des finances publiques	2 000€
Mme TULLIER Isabelle	Agente principale des finances publiques	2 000€
Mme MULLER Marie	Agente principale des finances publiques	2 000€
Mme SOGLO Rosine	Agente principale des finances publiques	2 000€
Mme PICHON Morgane	Agente principale des finances publiques	2 000€
M. MERCIRIS Xavier	Agent principal des finances publiques	2 000€
Mme LONGUEVILLE Claudine	Agente principale des finances publiques	2 000€
Mme GHOUTI Hajnalka	Agente principale des finances publiques	2 000€
M. GAUNET Olivier	Agent principal des finances publiques	2 000€
M. NEDELLEC Jacques	Agent principal des finances publiques	2 000€
Mme ALEXANDRE Dulce	Agente principale des finances publiques	2 000€
Mme FERNANDES Manoa	Apprentie	2 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île de France et de Paris.

A Paris, le 24/02/2026

Le comptable, responsable de service des impôts des
particuliers de PARIS 9^e – 10^e,

Signé

Stéphane CORBIER

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-03-01-00002

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au
code général des impôts

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1^{er} mars 2026

Nom - Prénom	Responsables des services
	Services des Impôts des Entreprises
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e
TAMAIN Michel	Paris 3 ^e – 4 ^e
BINET Olivier	Paris 5 ^e – 13 ^e
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e – 7 ^e
ARCHER Katia p.i.	Paris 8 ^e Élysées
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine
CHARBONNIER Anne	Paris 9 ^e
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e
CENDERENT Marie-Hélène	Paris 11 ^e
BONNIN Philippe	Paris 12 ^e
COTOT Frédéric	Paris 14 ^e
MARTINEAU Christophe	Paris 15 ^e
POUPLARD Damien	Paris 16 ^e
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e
AMITRANO Philippe	Paris 18 ^e
GUTOWSKI Jérôme	Paris 19 ^e
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e
	Services des Impôts des Particuliers
FACHAN Christophe	Paris Centre
GARRIER Patrice	Paris 5 ^e – 6 ^e – 7 ^e
CORBIER Stéphane	Paris 9 ^e – 10 ^e
ANDRE David	Paris 11 ^e
CONTAMINE Laurent	Paris 12 ^e
JESBAC Noël	Paris 13 ^e
BOYARD Patrick	Paris 14 ^e
PAVY Pascal	Paris 15 ^e Est
SBRISSE Nathalie	Paris 15 ^e Ouest
DUCHENE Marc	Paris 16 ^e Auteuil
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16 ^e Nord
TESTEVIIDE Lionel	Paris 17 ^e
JACOB Christian	Paris 18 ^e
DUMONT Olivier	Paris 19 ^e
BOUVET Matthieu	Paris 20 ^e
	Services de Publicité Foncière
AULARD Denis p.i.	Paris 1 ^{er} bureau
AULARD Denis	Paris 2 ^e bureau
	Services Départementaux d'Enregistrement
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare
DUBOIS Frédéric	Paris Saint Hyacinthe
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice
	Brigades de vérification
LE BOUARD Anne-Gaëlle p.i.	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Centre
BARRAUD Olivier	4 ^e brigade de vérification Paris Centre
LE BOUARD Anne-Gaëlle	6 ^e brigade de vérification Paris Centre
METAIRIE Yoann, p.i.	7 ^e brigade de vérification Paris Centre
FAVIER Gérard	9 ^e brigade de vérification Paris Centre
ROUFFIGNAC Benoît	11 ^e brigade de vérification Paris Centre
METAIRIE Yoann	14 ^e brigade de vérification Paris Centre
FERRON Gaëlle	15 ^e brigade de vérification Paris Centre
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est
CONFAIS Tony	3 ^e brigade de vérification Paris Est
BUFORT Édith	4 ^e brigade de vérification Paris Est
DURAND-BURGAT Richard	5 ^e brigade de vérification Paris Est
LONGE Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est
TOURNIE Olivier	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Nord
BERTHON Sylvie	2 ^e brigade de vérification Paris Nord

GRAILLE Christine	5° brigade de vérification Paris Nord
BERTHON Sylvie, p.i.	6° brigade de vérification Paris Nord
ROUSSET Philippe	7° brigade de vérification Paris Nord
DE MONTELLA Alain	8° brigade de vérification Paris Nord
MASSARD Thibault	9° brigade de vérification Paris Nord
LATUS César	10° brigade de vérification Paris Nord
GENESTE Dominique	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Ouest
LANDAIS Tiphaine	5° brigade de vérification Paris Ouest
LE JEUNE Zénaïde p.i LEGRAIN Olivier p.i SAWYER Mickaël p.i	6° brigade de vérification Paris Ouest
MESTRUDE Claire	8° brigade de vérification Paris Ouest
ODOUNLAMI Doris	9° brigade de vérification Paris Ouest
TAVARES Philippe	12° brigade de vérification Paris Ouest
LEGRAIN Olivier	2° brigade de vérification Paris Sud
LE JEUNE Zenaïde	5° brigade de vérification Paris Sud
DHAINE Pierre-Marie	6° brigade de vérification Paris Sud
SAWYER Michaël	7° brigade de vérification Paris Sud
	Brigades Patrimoniales
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3
BENEDETTI Juliette	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 4
VIGIER Vincent	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3
ARRU Laetitia	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5
	Pôles Contrôle Expertise
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er} /2 ^{ème}
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3° et 4°
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14
RAY Laure	Pôle contrôle expertise Paris 6/7
GRYNSZPAN Michèle	Pôle contrôle expertise Paris 8° Élysées
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8° Madeleine
AUMEGEAS Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 9° 10°
KARCHER Julien	Pôle contrôle expertise Paris 11°
PUECH Sylvie	Pôle contrôle expertise Paris 12°
BROUTIN Delphine	Pôle contrôle expertise Paris 15°
BECAM Gwendoline	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16°
PETIT Christophe	Pôle contrôle expertise Paris 17°
ADAMOU-MBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 18° 19°
LEVEQUE Sandrine	Pôle contrôle expertise Paris 20°
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière
VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14°
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13°
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7°
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8/17°
CHAINET Pierre-Henri	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
TELLIEZ Marie-Laure	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12°
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15°
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16°
ENSENAT Sophie	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20°
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre
LE PORT Davy	BCR – Paris Sud-Ouest
REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
	Pôles de Recouvrement Spécialisé
VIGIER BEAUBREUIL Pierre	PRS - Parisien 1
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2
DANIEL-PREVEL Maud	PRS DNVSF
	Trésoreries Paris amendes
CHIKHI Bachir	TPA 1

SCHOEN Isabelle	TPA 2
	Centres des Impôts Fonciers
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1
LAKBIR Fouad	CDIF 2

La Responsable du pôle Pilotage Ressources des Finances Publiques d'Île de France et de Paris,

signé

Anne TALON